

## Objectifs de la formation :

-Intégrer les aspects des contrats d'Assurance vie,

-Maîtriser le fonctionnement des contrats,

-Maîtriser l'investissement des différents supports dans l'Assurance vie,

-Cerner les aspects civils et fiscaux.

Pour le public immobilier bancaire et conseillers en gestion de patrimoine : permet d'obtenir les heures de formation justifiant des compétences indispensables pour le renouvellement des cartes d'agent immobilier dans le cadre de la loi Alur (conforme au décret n°2016-173 du 18 février 2016).

Cette carte est indispensable à l'exercice de l'activité d'agent immobilier, syndic, administrateur de biens, marchands de listes ainsi que le public bancaire et les conseillers en gestion de patrimoine indépendants.



## Public concerné :

Toute personne qui travaille dans l'immobilier (agents immobiliers, gérants, directeurs, négociateurs, commerciaux, agents mandataires, vendeurs, VRP, consultants) et toute personne qui effectue de la prospection et/ou est amenée à développer, suivre et fidéliser une clientèle.

Mais aussi toute personne qui commercialise des actions ou des parts de sociétés immobilières (tout le personnel bancaire et les conseillers en gestion de patrimoine). Également les salariés, demandeurs d'emploi ou toute autre personne en reconversion et qui souhaite travailler avec des entreprises publiques et privées afin de pouvoir obtenir des subventions de l'État ou des organismes collecteurs.

C'est également un gage de qualité pour se différencier et répondre à des demandes d'entreprises ou de particuliers.

## Les informations pratiques :

Durée de la formation : 14 heures sur 2 journées

Prérequis : Aucun

Dates : à définir

Lieu : à définir

Modalités d'accès : à la signature de la convention

Délais d'accès : De 2 jours avant la formation à 45 jours

Tarif présentiel en Inter : 750€ HT soit 900€ TTC par personne

Tarif distanciel en Inter : 650€ HT soit 780€ TTC par personne

Tarif Intra de 1 à 8 pers : 3800€ HT soit 4560€ TTC

Tarif Intra au-delà de 8 pers : nous consulter pour obtenir un devis

## L'encadrement :

Isabelle Marquant,

Responsable Pédagogique entourée d'une équipe de professionnels vous permettant d'aborder toutes les situations de l'immobilier.

Tél : 03 74 09 91 14

E-mail :  
contact@eurobail-formation.fr

Également agent immobilier depuis 14 ans, diplômée de l'ICH (Institut de la Construction et de l'Habitat).

## Modalités d'évaluation :

Evaluation sommative au travers d'un questionnaire tout au long de la formation.

Evaluation de la formation par un QCM pour mesurer l'atteinte des objectifs avec un taux de bonnes réponses au minimum de 70%.

Evaluation à chaud par questionnaire sur le niveau de satisfaction.



## Programme de la formation :

### Formule :

- Présentiel / Distanciel
- Accessibilité : Pour les personnes en situation d'handicap, nous contacter.
- Les + de la formation : Permet de valider les heures de formation obligatoire dans le cadre de la loi Alur (conforme au décret n°2016-173 du 18 février 2016).
- 

### Méthode pédagogique :

- Pédagogie interactive : Exposés et exercices en sous-groupe, les études de cas peuvent être construites à partir des informations transmises par les participants. Tout au long de la formation des questions sont posées à l'ensemble des participants pour mesurer le niveau d'acquisition.

Au redémarrage de la session, un feed back doit-être Effectué par rapport à la session précédente.  
Remise d'un support de la formation au participant en fin de formation.

### Jour 1 (matin)

#### **1) Tour de table**

Présentation du programme  
Tour de table  
Règles de vie  
QCM de positionnement

#### **2) Le Marché de l'Assurance Vie**

Définition  
Chiffres clés  
Histoire de l'assurance vie : Monosupport, multisupport  
Euro génération, Vie génération  
Les différents contrats  
Placements préférés des Français

#### **3) Le Contrat d'AV**

Les intervenants du contrat : Souscripteur, Assureur  
Bénéficiaire  
La vie d'un contrat d'AV  
Les différents frais  
Les garanties proposées  
Le dénouement du contrat

## L'encadrement :

Isabelle Marquant,

Responsable Pédagogique  
entourée d'une équipe de  
professionnels vous permettant  
d'aborder toutes les situations de  
l'immobilier.

Tél : 03 74 09 91 14

E-mail :  
contact@eurobail-formation.fr

Également agent immobilier depuis  
14 ans, diplômée de l'ICH (Institut  
de la Construction et de l'Habitat).

## Modalités d'évaluation :

Evaluation sommative au travers  
d'un questionnaire tout au long  
de la formation.

Evaluation de la formation par un  
QCM pour mesurer l'atteinte des  
objectifs avec un taux de bonnes  
réponses au minimum de 70%.

Evaluation à chaud par question-  
naire sur le niveau de satisfaction.



## Programme de la formation :

### **4) L'investissement en AV**

Les supports en Euro  
Les supports en UC Les  
modes de gestion Investir  
responsable Le profil  
investisseur Le devoir de  
conseil Bulletin  
d'information

### **Jour 2**

### **5) Aspects civils de l'AV**

La capacité  
Régimes matrimoniaux  
Clause bénéficiaire  
La déshérence des contrats

### **6) Aspects fiscaux de l'AV**

Fiscalité à l'entrée  
Fiscalités pendant la vie du contrat  
Fiscalités au dénouement du contrat  
Assurance vie et succession

### **7) Cas pratiques**

Mise en place d'une allocation au sein de l'assurance  
vie  
Ce que l'on peut faire ou ne pas faire dans une  
assurance vie  
Calcul de la fiscalité d'un contrat

### **8) Test de positionnement des acquis**

QCM

### **9) Bilan de la formation**

Tour de table